COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PROPRIÉTÉ MAJEURE DE 224 HECTARES PROTÉGÉE POUR TOUJOURS À STUKELY-SUD

Stukely-Sud, QC (2 septembre 2022) – Une propriété de grande envergure, totalisant 224,71 hectares (ou 2,25 km²) riches en milieux humides et forestiers, est dorénavant protégée à perpétuité à Stukely-Sud grâce à des démarches s'échelonnant sur plus de dix ans entre Corridor appalachien et le vendeur, M. David Ross.

Monsieur Ross et sa famille ont acquis la propriété située sur le Chemin du Golf dans les années 1950. La forêt a été aménagée par les bons soins de monsieur Ross avec des coupes sélectives sur des cycles allongés. C'est au début des années 2000 qu'ils ont entamé des discussions avec l'organisme de conservation régional afin d'explorer la possibilité de réaliser un projet de conservation pour leur propriété.

« Dès les balbutiements de notre projet, nous avons toujours eu un souci pour la nature et pour sa richesse », partage monsieur Ross, qui s'est intéressé à la foresterie il y a près de 70 ans en parallèle à sa carrière en dispositifs médicaux. « C'est clair qu'à ce stade-ci de nos vies, Corridor appalachien est bien mieux placé que nous pour prendre soin de cet héritage et faire ce qu'il y a de mieux pour assurer la continuité de cette beauté », ajoute le nonagénaire.

« Nous garderons toujours de très de beaux souvenirs de nos trois enfants qui ont grandi et se sont épanouis dans les vastes milieux naturels vierges dont regorge la propriété », ajoute Betty Ross, la conjointe de monsieur Ross. « C'est très précieux de savoir que ces lieux vont rester ainsi. »

UN PROJET QUI GERMAIT DEPUIS LONGTEMPS

Pour Corridor appalachien, ce projet représente la concrétisation d'une relation d'accompagnement sur plus de dix ans avec monsieur Ross en vue de constituer une aire protégée permettant la protection perpétuelle de ce territoire de grande valeur écologique.

« Toute notre équipe est reconnaissante du grand geste que posent monsieur Ross et sa famille dans tous les sens du terme », partage Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien, qui a pour mission de créer un vaste réseau d'aires protégées reliant les massifs des Monts Sutton jusqu'au nord du mont Orford. « Au cours de la dernière décennie, nous avons entretenu un lien de grande collaboration et de confiance avec monsieur Ross car nous étions conscients du potentiel de conservation que représentait sa propriété. »

DES MILIEUX HUMIDES PROCURANT DES BIENFAITS À LA BIODIVERSITÉ ET AU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE YAMASKA

Située en zone agricole, la propriété est essentiellement forestière et est caractérisée notamment par des érablières. De grandes portions du milieu forestier sont humides, avec des tourbières boisées. Des tourbières ouvertes ainsi que des marais, dont certains abritent une portion d'eau libre, sont également présents.

« La propriété est très intéressante car on y retrouve des habitats pour des espèces en situation précaire comme la salamandre à quatre orteils, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, ou le monarque, en voie de disparition au Canada, et des habitats potentiels pour plusieurs espèces de chauves-souris, dont plusieurs

sont également en situation précaire », souligne Clément Robidoux, directeur de la conservation chez Corridor appalachien.
« Les milieux humides présents sur le territoire sont aussi d'une très grande importance puisqu'ils servent de filtre naturel pour le maintien de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. C'est un projet de conservation dont les bienfaits pour la nature et les collectivités se feront sentir bien au-delà des frontières géographiques de la propriété », ajoute-t-il.

Avec les effets des changements climatiques et l'accélération des déplacements fauniques, Corridor appalachien redouble d'efforts pour protéger de grandes superficies riches en valeur écologique comme celle-ci afin de fournir à toute la biodiversité des environnements adaptés et protégés pour favoriser leur survie et leur reproduction.

« Ce territoire représente plusieurs gains en plus de contribuer à améliorer la connectivité écologique entre le mont Shefford et le Parc national du Mont-Orford », conclut monsieur Robidoux.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCIERS, LA FONDATION MAPLECROSS ET CANARDS ILLIMITÉS CANADA

L'acquisition de la propriété pour des fins de protection à perpétuité par Corridor appalachien représente un investissement en conservation de plus de 1,6 M$.

Monsieur Ross a contribué à sa concrétisation en faisant un don équivalent à 25 % de la valeur marchande de la propriété.

Fait « remarquable » Corridor appalachien s'est associé à deux nouveaux partenaires, soit la Fondation MapleCross, située à Aurora en Ontario et Canards Illimités Canada, organisme qui conserve les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent et fait la promotion d'un environnement sain pour la faune et les humains partout au Canada. La fondation MapleCross, quant à elle, œuvre à protéger les milieux naturels vulnérables à l'échelle nationale. Ce projet représente un premier projet de conservation avec Corridor appalachien et un premier projet dans la région des Appalaches du sud du Québec. En reconnaissance pour leurs contributions respectives, la propriété prendra dorénavant le nom de l'aire protégée « Ross-MapleCross ».

« Nous sommes très enthousiastes d'avoir travaillé avec Corridor appalachien pour la protection de la propriété Ross-MapleCross, une propriété unique et d'une grande biodiversité dans le sud du Québec », soulignent Isobel Ralston et Jan Oudenes, les fondateurs de la fondation. « Nous espérons que d'autres personnes et communautés se joindront à nous dans un partenariat visant à préserver l'intégrité environnementale de la région. Il s'agit de notre première expérience avec Corridor appalachien et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec cette équipe dévouée et expérimentée », ajoutent-ils.

Corridor appalachien tient à remercier l'implication des deux paliers de gouvernement dans la réussite de ce projet. À cet effet, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui a octroyé une aide financière de plus de 53 millions de dollars sur quatre ans à Conservation de la nature Canada pour son Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) et Environnement et Changement climatique Canada par l'entremise de l'initiative Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada.

« Au moyen d'initiatives comme les Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds de la nature du Canada, il est possible de freiner et de renverser la perte de biodiversité et de contribuer au rétablissement d'espèces en péril partout au pays. Je remercie la famille Ross pour son engagement envers les futures générations. La protection de la nature nous concerne tous et nous sommes fiers de pouvoir soutenir ce

projet de conservation en collaboration avec Corridor appalachien, la Fondation MapleCross, Canards Illimités Canada et le gouvernement du Québec. Ensemble, nous agissons en vue d'atteindre notre objectif de conserver un quart des terres et des océans au Canada d'ici 2025 et 30 p. 100 d'ici 2030. »

– L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Par ailleurs, Canards Illimités Canada a aussi participé à la réalisation du projet compte tenu de son intérêt particulier pour la sauvegarde des milieux humides.

« La protection des milieux humides comme ceux-ci en contexte forestier apporte une multitude de services écologiques à la population, comme la captation du carbone, l'approvisionnement en eau et la protection contre les inondations », souligne Sébastien Rioux, directeur des opérations provinciales Canards Illimités Canada. « Nous sommes fiers d'être partenaires de cette acquisition dans un contexte où la protection de ces habitats parmi les plus riches de la planète revêt une importance capitale pour les générations actuelles et futures », conclut-il.

- 30 -

À PROPOS

Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)
Le PPMN est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à Conservation de la nature Canada (CNC). Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées. https://www.environnement.gouv.qc.ca/infuseur/communique.asp?no=4407

Conservation de la nature Canada (CNC)
Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un mode prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca

Le Fonds de la nature du Canada d'Environnement et Changement climatique Canada favorise la protection de la biodiversité du Canada par la création d'aires protégées et de conservation ainsi qu'au moyen d'initiatives qui contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le Fonds s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux organisations autochtones, aux provinces et aux territoires et à d'autres intervenants.

Fondation MapleCross
MapleCross, basé en Ontario, a pour mission de protéger et de restaurer l'environnement naturel du Canada en soutenant les organisations engagées dans la conservation des terres. Les fondateurs, le Dr Jan Oudenes et le Dr Isobel Ralston, ont établi le fonds MapleCross à la fin de leurs carrières commerciales respectives en 2017. Ils ont créé MapleCross avec l'intention d'investir dans des terres écologiquement sensibles et de les protéger, en préservant les caractéristiques naturelles et la diversité biologique pour les générations à venir. Au-delà des

contributions de MapleCross, Jan et Isobel espèrent que cette entreprise inspirera d'autres personnes à orienter leurs propres efforts et contributions vers la sauvegarde de notre planète. https://maplecross.ca/

Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, CIC travaille en collaboration avec le gouvernement, l'industrie, des organismes à but non lucratif et des propriétaires fonciers à la conservation des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l'environnement. https://www.canards.ca/

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif fêtant ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels et la biodiversité de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 16 200 hectares – soit plus de l'équivalent de la superficie de la ville de Granby. www.corridorappalachien.ca

CONTACT

Frédérique Vuillermoz
Coordonnatrice des communications et de la philanthropie
Corridor appalachien
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
Cell : 450-543-4999